



## **Recrute pour son pôle petite enfance**

### **Un(e) Auxiliaire de Puériculture (H/F)**

#### **Temps Complet**

Au sein d'un multi-accueil, l'auxiliaire de puériculture assure l'accueil, les soins quotidiens et les activités tout en veillant au bien être, à la sécurité et à l'épanouissement de l'enfant.

#### **MISSIONS :**

- Assurer l'accueil de l'enfant dans sa singularité sans porter de jugement,
- Accueillir et informer les parents,
- Identifier les besoins (physiques, moteurs et affectifs) de l'enfant de 10 semaines à 6 ans,
- Prendre en compte les différences pour accompagner au mieux la famille,
- Organiser et animer les temps de jeux et les ateliers d'éveil en lien avec le projet pédagogique,
- Réaliser les soins d'hygiène de l'enfant (dont les soins spécifiques liés à sa santé : PAI, chambre d'inhalation etc..) et assurer sa sécurité physique et affective,
- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne, des règles de vie en collectivité et au moment du sommeil en adaptant sa présence,
- Respecter les protocoles en cas de fièvre, vomissements, diarrhées etc...
- Participer à l'élaboration du projet de l'établissement lors de réunions,
- Rendre compte des informations à l'équipe, aux parents ainsi qu'à la direction,
- Connaître le règlement de fonctionnement,
- Gérer le planning journalier des enfants en respectant l'agrément et les normes PMI,
- Assurer la continuité de service durant l'absence de la directrice selon le protocole établi,

#### **PROFIL :**

- Maîtriser l'animation d'un groupe d'enfants,
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité,
- Savoir accueillir, communiquer et écouter,
- Travailler en équipe,
- Être capable de porter les enfants plusieurs fois par jour,
- Travailler dans une ambiance bruyante (pleurs et cris d'enfants),
- Ouverture d'esprit et curiosité intellectuelle,
- Sens de l'organisation, de la discrétion et de la tolérance,
- Avoir le sens du service public,



**CONDITIONS D'EXERCICE :**

- Traitement indiciaire+ régime indemnitaire+ CNAS+ prime de fin d'année

**DIPLOMES :**

- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture obligatoire,

**CONTRAINTES :**

- Travail possible sur les différentes crèches de l'agglomération,

**Renseignement sur le poste:** [sandrine.heritier@montelimar-agglo.fr](mailto:sandrine.heritier@montelimar-agglo.fr)

**Envoyer votre candidature:** [recrutement@montelimar-agglo.fr](mailto:recrutement@montelimar-agglo.fr)

*Date limite de candidature : 1<sup>er</sup> avril 2023*